

# Assemblée générale ordinaire du 17 septembre 2016

## Étaient présents :

Xavier Beillouët	président
Gérard Randon	vice-président
Émilie Doucet	vice-présidente
Nathalie Bayard	secrétaire
Saliha Mahjoub	secrétaire adjointe
Jean-Paul Legéard	trésorier adjoint
Georges Wallerand	vérificateur aux comptes
Jean-Jacques Gondo	
Denis Ligonnière	

## Étaient excusés:

Joël Castel	trésorier
Caroline Capricelli-Anselmo	
Lydia Courtois	
Régis Courtois	
Maxime Lençrerot	
Annick Vayer	

Xavier Beillouët, président de l'association, ouvre la séance à 14 h 41. Il remercie les participants présents, notamment Denis Ligonnière, et présente les excuses de Jean-Jacques Haffreingue, président du comité UAICF Est, qui n'a pu se libérer à cette occasion, et de Joël Castel, trésorier de Studiosrail'Danse, retenu en raison de gros problèmes familiaux et à qui nous adressons toute notre sympathie.

Le dossier de travail a été diffusé aux adhérents et il est mis en ligne sur le site internet. D. Ligonnière indique que certains adhérents n'ont pas reçu de dossier. Selon N. Bayard, secrétaire de Studiosrail'Danse, le dossier a été transmis à tous les adhérents par courriel ; elle invite les adhérents à vérifier leur adresse courriel et à faire part à l'association de tout changement. De plus, le dossier étant en ligne sur le site, chacun peut le consulter à tout moment.

L'ordre du jour est abordé :

### 1) Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale de 2015

Aucune observation n'est parvenue à l'association. Aucune remarque n'étant faite en séance, le PV est adopté à l'unanimité.

## 2) Rapport moral 2015

L'effectif total de l'association a baissé de 7 unités (62 en 2014 et 55 en 2015). Cependant, il faut souligner que l'effort de recrutement a permis de faire adhérer 32 personnes au total. La baisse a impacté surtout la catégorie « extérieurs », ce que nous pouvons constater par l'examen du pourcentage cheminots/extérieurs, soit respectivement 67 % et 33 % (+ 6 % pour les cheminots et - 6 % pour les extérieurs). A noter que nous allons certainement perdre à l'avenir des adhérents en raison de la concurrence des centres de remise en forme où l'abonnement des cheminots est en grande partie pris en charge par les CE et le CCGPF. On y pratique, outre les activités sportives habituelles, de la zumba, de la danse...

Pas ou peu de communication en direction de la population « extérieure ». Pour la communication vers les cheminots et leurs familles, nous comptons beaucoup sur le « bouche à oreille », comme sur les différentes publications : CER, Vie du Rail, UAICF..., le blog, le site internet et sans oublier bien sûr les réseaux sociaux comme Facebook.

Par ailleurs, notre opération promotionnelle « un mois de cours gratuit pour les cheminots » rencontre chaque année un petit succès. Elle a eu lieu du 15 septembre au 15 octobre 2015.

Jean-Jacques Gondo a rénové complètement notre site internet et le tient régulièrement à jour. Mais la communication ne doit pas être l'affaire d'une seule personne, l'ensemble des adhérents doit se sentir concerné par la vie de l'association. Le blog est également mis à jour avec une publication automatique sur Facebook.

Ainsi, l'effort du bureau actuel de Studiosrail'Danse a été payant, bien qu'il soit difficile actuellement de faire du bénévolat et de participer activement à la vie et au développement de l'entreprise. Le bureau de Studiosrail'Danse rencontre beaucoup de difficultés mais peu d'aide et peu de soutien.

En conclusion, Studiosrail'Danse n'est pas un centre de remise en forme, c'est une association, qui vit et se développe comme telle. Adhérer à une association, c'est faire acte de responsabilité et s'engager pour les valeurs qu'elle défend.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

## 3) Rapport financier 2015

En l'absence de J. Castel, trésorier de l'association, X. Beillouët indique que l'année 2015 s'est achevée avec un déficit de 760,62 €, les produits s'élevant à 2 673,14 € et les charges à 3 433,76 €. Celui-ci est surtout dû à la décentralisation de notre assemblée générale à Reims et aux offres promotionnelles pour les élèves.

Les produits sont en hausse de 365,67 € ce qui s'explique en partie par :

- l'augmentation des recettes relatives aux cotisations (+ 275 €) dont 590 € à Noisy-le-Sec transformées en dons suite à l'arrêt des cours dans cette salle.

Les charges ont augmenté par rapport à 2014 de 1 552,43 € ; ceci résulte principalement :

- de la hausse du poste « Assemblées et réunions » (+ 1 215,73 €) avec une assemblée générale organisée à Reims ;
- de la publicité (+ 805,58 €) avec les offres promotionnelles de cours gratuits ;
- de l'arrêt du nettoyage de la salle de Noisy (- 466,12€).

Aucune question n'étant posée en séance, X. Beillouët soumet le rapport financier aux votes : celui-ci est adopté à l'unanimité.

#### 4) Budget 2016

Le budget figure en annexe 1 ; il est approuvé à l'unanimité.

#### 5) Election du bureau

Aucune candidature n'est parvenue à l'association et aucune autre n'est présentée en séance.

poste	nom		nouvelles candidatures	résultats
<b>président</b>	Xavier Beillouët	se représente		réélu à l'unanimité
<b>vice-président</b>	Gérard Randon	se représente		réélu à l'unanimité
<b>vice-président</b>	Emilie Doucet	ne se représente pas	Joël Castel	élu à l'unanimité
<b>secrétaire</b>	Nathalie Bayard	se représente		réélue à l'unanimité
<b>secrétaire adjointe</b>	Saliha Mahjoub	se représente		réélue à l'unanimité
<b>trésorier</b>	Joël Castel	ne se représente pas	Emilie Doucet	élue à l'unanimité
<b>trésorier adjoint</b>	Jean-Paul Legiard			réélu à l'unanimité

Une réunion sera organisée pour définir le rôle de chacun et répartir les missions pour chaque poste. Pour les vice-présidents, G. Randon est chargé des commissions techniques régionale et nationale ; quant à J. Castel, il sera chargé des relations entre le CER, le comité UAICF Est et Studiosrail.

JJ. Gondo tient régulièrement à jour le site internet de l'association ; il l'a d'ailleurs complètement rénové. X. Beillouët propose que JJ. Gondo fasse partie du conseil d'administration de l'association comme administrateur : proposition adoptée à l'unanimité.

## 6) Activités de l'association

Studiosrail'Danse propose actuellement :

- le mardi de 12 h 15 à 13 h 15 des cours de pilates avec Arpad ;
- le jeudi de la danse de salon avec Noël :
  - 18 h 00 à 19 h 00 : rock avec initiations aux danses de salon (première année pour débiter ou revoir les pas de base
  - 19 h 00 à 20 h 00 : toutes danses (valse, tango, rock...) intermédiaire / avancé
  - 20 h 00 à 21 h 00 : Tango argentin et Lindy hop.

Josepha Lombard de l'accueil du 9 rue du Château-Landon s'est plainte de la gestion des entrées des élèves du cours de Noël : ce dernier ayant bloqué la porte d'entrée de l'immeuble déclenchant ainsi le signal d'alarme. N. Mairot a donc été invité à donner son numéro de portable ou à descendre ouvrir la porte aux élèves au début de chaque cours. Le bâtiment est sécurisé et il n'y a aucun moyen de faire autrement. D. Ligonnière, qui participe aux cours de danses de salon, indique que les élèves s'arrangent entre eux pour l'accès au bâtiment.

Un courriel sera adressé aux élèves en les invitant à se munir de leur passe carmillon et de leur carte d'adhérent à l'UAICF.

Par ailleurs, l'association étudiera la possibilité d'ouvrir un cours de danses africaines. Ce type de danses reste accessible à tous, adultes, débutants comme confirmés.

Enfin, l'opération promotionnelle sera reconduite pour l'année scolaire 2016/2017 pour les cheminots. L'assemblée générale ayant lieu tardivement, la promotion peut être proposée en janvier 2017, à la rentrée :

- 1) soit sur deux semaines de cours gratuits du 9 au 20 janvier sans obligation d'adhésion ;
- 2) soit sur deux cours gratuits au choix pour la même période sans obligation d'adhésion ;
- 3) soit sur deux semaines de cours gratuits mais avec obligation d'adhésion.

La proposition n° 1 est adoptée à l'unanimité, l'obligation d'adhésion pouvant être assimilée à une « vente forcée » et donc être rébarbative.

Elle sera lancée courant novembre.

Studiosrail'Danse a participé, via Noël Mairot pour les cours de danses de salon, à une démonstration organisée par le CER SNCF de Paris-Est courant juin.

L'association a été sollicitée pour participer au festival national de danses de l'UAICF à Miramas en 2017 : N. Mairot sera contacté en ce sens pour le tango argentin.

Le comité UAICF des Services centraux participera à une journée portes ouvertes sur le restaurant d'entreprise de Paris-Est et sur celui de la gare du Nord ; un flyer commun avec l'AACFF, peinture de Paris-Nord, a été réalisé et sera largement distribué à cette occasion.

Studiosrail'Danse - UMGPN

Ensuite, l'AACFF a été contactée par le CE Fret pour une journée portes ouvertes au restaurant d'entreprise de Clichy avec une proposition de ce CE d'imprimer un livret pour l'association. Une brochure sera donc réalisée moitié pour l'AACFF/moitié pour Studiosrail.

Enfin, G. Wallerand écrit régulièrement des articles pour l'association qui paraissent dans les Echos du 17bis ou Arts cheminots.

### 7) désignation des vérificateurs aux comptes pour 2016

G. Wallerand se représente comme vérificateur aux comptes de 2016 : il est réélu à l'unanimité.

### 8) désignation des membres de droit

Aucun membre de droit n'est désigné par le CER de Paris-Est. J. Castel, élu vice-président chargé des relations avec le CER de rattachement de l'association, fera un courrier au secrétaire du CER pour que soient désignés un membre de droit au moins et un vérificateur aux comptes. L'association espère obtenir une réponse.

### 9) Questions diverses

Aucune question diverse n'est parvenue à l'association.

S. Mahjoub, secrétaire adjointe, souhaite participer en 2017 à l'assemblée générale du comité Est. Plusieurs responsables de l'association étant également intéressés, le montant global de participation au séjour, déduit de la participation de l'association, sera réparti entre les participants à cette AG. Rappelons que J. Castel, membre du conseil d'administration du comité UAICF Est, n'est pas compté dans la délégation de l'association mais participant d'office à l'AG comme administrateur.

L'idée de réaliser des objets promotionnels est relancée : serviettes de sport brodées au logo de Studiosrail, autres... S. Mahjoub établira différents devis qui seront proposés au conseil d'administration de l'association.

X. Beillouët remercie les membres présents pour leur participation active et lève la séance à 16 h 40.

Le Président  
Xavier Beillouët



La Secrétaire  
Nathalie Bayard



## UMPGN STUDIO RAIL DANSE - BUDGET 2016

P R O D U I T S	7560 - COTISATIONS			1 700,00 €
		<i>prix unitaire</i>		
	7560-1 Cheminots ou familles de cheminots :	20,00 €	800,00	
	7560-2 Extérieurs :	30,00 €	900,00	
	7560-3 sympathisants :	15,00 €	-	
	SUBVENTIONS EN PROVENANCE :			670,00 €
	a) de l'UAICF	7400 - Fonctionnement	580,00 €	
		7401 - Matériel	90,00 €	
		7402 - spéciale Microfer	- €	
		7710 - Exceptionnelles	- €	
b) du C.E.R.	7404 - Matériel	- €		
	7406 - Autres	- €		
c) 7410 - des municipalités		- €		
d) 7411 - des organismes extérieurs		- €		
7780 - AVANCES - PRETS			- €	
7640 - PRODUITS FINANCIERS - INTERETS DES PLACEMENTS			200,00 €	
AUTRES PRODUITS			1 400,00 €	
	7240 - Rembt frais de transport pour manif. UAICF	- €		
	7245 - Manifestations pour le compte de tiers	200,00 €		
	7250 - Participations individuelles aux frais de manifestations (AG)	1 200,00 €		
	7788 - Recettes diverses	- €		
	7781 - Dons	- €		
	7180 - Abonnements	- €		
	7060 - paiement des cours	- €		
	<b>Appel aux réserves</b>		445,50 €	
	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>A</b>	<b>4 415,50 €</b>	
C H A R G E S	6581 - FRAIS DE MANIFESTATIONS, EXPOSITIONS, CONCOURS...			500,00 €
	COTISATIONS			115,50 €
		6280 - U.A.I.C.F.	115,50 €	
		6281 - Autres	- €	
	REMBOURSEMENTS			- €
		6781 - Prêts	- €	
		6782 - Avances	- €	
	FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION			3 800,00 €
		6584 - Assemblées et réunions	2 500,00 €	
		6585 - Assemblée générale du comité	300,00 €	
	6250 - Transport	- €		
	6060 - Secrétariat (fournitures de bureau...)	100,00 €		
	6150 - Entretien et réparation du matériel	- €		
	6160 - Assurances	- €		
	6262 - Poste et télécommunications	100,00 €		
	6230 - Publicité	800,00 €		
	6231 - Editions de revues	- €		
	6300 - Impôts et taxes	- €		
	6400 - Salaires des professeurs	- €		
6061 - ACHAT DE MATERIEL ET EQUIPEMENT			500,00 €	
6180 - ABONNEMENTS - REVUES			- €	
6780 - DIVERS (nettoyage salle de Noisy)			- €	
	<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>B</b>	<b>4 415,50 €</b>	
	<b>Résultat de l'exercice 2016 (A - B)</b>	<b>C</b>	<b>- €</b>	